

## Commission stress du 19 Décembre. 9h45 – 11h30.

### Présents :

Mme Weibel : CRAM Alsace Moselle  
Docteur Goldschmidt  
Michèle Armspach  
L Girardi  
D Ventorosi  
Carlos Domingues  
N Gueritch  
Ph Merillon

### Excusés : R Specklin, J Borgo.

**A/** Point fait en début de réunion par L Girardi sur l'objectif 2 de la commission (prévenir le stress : agir sur les facteurs de stress induit par nos conditions de travail en essayant de les atténuer voir les supprimer) :

Suite demande de la commission, et vu les implications du travail de celle-ci avec l'appui Mme Weibel, Mr Leon Palermi souhaite en parler avec Mr P Guerbert avant d'aller plus loin.

Il a demandé à reprogrammer la prochaine réunion de la commission stress le 16 Janvier pour nous annoncer les décisions de la direction.

**B/** objectif 1 : "repérer les personnes stressées avant qu'elles aient dépassé la limite"

Sur cet objectif se dégagent 2 problèmes :

1/amener les personnes stressées à prendre conscience de leur problème et à entrer dans une démarche de traitement. Cela passe par une communication importante sur le sujet.

2/prendre en charge ces personnes par une "cellule première urgence" adaptée.

**1/ Concernant la communication.** Moyens envisagés en réunion (non exhaustif d'idées futures) :

Message sur l' Intranet.

Affichage

Inclure une page sur le site du CE.

Courriers aux salariés, ev inclus dans le bulletin de paie.

Mise à dispo plaquette à l'infirmerie, au CE,... (conception par la commission, impression ricoh ).

Pensez à la récurrence et à la variété de la communication : Pour que celle ci soit efficace elle devra être variée pour atteindre des publics différents et revenir régulièrement afin de constituer un rappel pour les personnes dans cette situation.

## **2/ Concernant le cahier des charges de la cellule première urgence :**

**Objectif :** mettre à la disposition des personnes en souffrance psychologique, une possibilité d'aide externe spécialisée (formée en psychologie du travail).

**Financement :** A prendre en charge sous une forme ou une autre par l'entreprise. Au moins pour la première séance.

**Disponibilité :** prise d'un rendez vous sous 2 semaines maxi à partir de l'appel tel.

**Lieu :** Mulhouse et sa proche région (banlieue. Belfort semble déjà trop loin). En dehors du cadre de l'entreprise.

**Accessibilité :** par prise de rendez vous direct par tel. (sans passer forcément par la barrière du médecin du travail. Les 2 possibilités pourront être proposées au salarié : direct ou par le service médical).

**Mission :** accompagner et aider les personnes en souffrance dans leur travail.

**Retour souhaité :** nombre de personne vues.

Avec ce cahier des charges, nous pourrions étudier plusieurs propositions / solutions, quitte à ensuite pourvoir en proposer plusieurs aux salariés.

Ont été cités :

Personne en cours de mise en place sur Mulhouse à la médecine du travail, spécialisée en traitement du stress, en tant que vacataire et appui aux médecins du travail. Situé sur Illzach.

A rencontrer.

Cabinet spécialisés (type aide psychologique en accompagnement de plan sociaux).

Autres ....!?!?

Pour ces 2 solutions le médecin se renseigne et nous fait un retour par rapport à notre cahier des charges.

Une fois la solution choisie par le groupe de travail, une validation de la direction sera nécessaire.

### **Autres aspects abordés :**

Moyens de mesure de la situation de stress de l'entreprise : ie moyens de mesurer ce qu'apporte la commission. Mesure de l'absentéisme, du turnover,.... ????

Maladies professionnelles ou à caractère professionnelles : pas de maladie liée au stress dans ce type de démarche à ce jour.

Auto diagnostique / score test : confiance du salarié dans ces moyens ?

Rôle de dépistage du manager. Conscience par ceux là du coût du stress.  
Formation des manager (IDM). Evaluation sur ce critère.